

On ne joue pas avec les droits Formation de 1 jour

Manuel de l'atelier



Equitas – International Centre for Human Rights Education

666, Sherbrooke St. West, Suite 1100

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

666, rue Sherbrooke Ouest

Bureau 1100

Montréal (Québec)

Canada H3A 1E7

Tél. : 514 954-0382

Télec. : 514 954-0659

Courriel : info@equitas.org

Site Web : <http://www.equitas.org>

© 2011 Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains.

ISBN 978-2-923696-48-5

Tous droits réservés

La reproduction de ce guide, en tout ou en partie, est possible pour toute organisation qui compte utiliser ces reproductions dans le cadre d'activités d'éducation aux droits humains à la condition que la source soit mentionnée et qu'Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains en soit avisé.

Les opinions exprimées dans ce guide sont celles des auteurs et ne représentent aucunement les opinions ou les positions des bailleurs de fonds liés à ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Contexte	3
Objectifs de l'atelier	4
Equitas	4
Remerciements	4
Horaire	6
Activité 1 Faire connaissance	7
Activité 2 Code de vie	8
Jouons!	10
Fiche de conseils 1: Présentation d'une fiche de jeu (1)	12
Présentation d'une fiche de jeu (2)	13
Activité 3 Les valeurs de la trousse	14
Fiche de conseils 2: Les valeurs de la trousse	16
Jouons!	17
Activité 4 Faire connaissance avec la trousse	18
Fiche de conseils 3: L'approche éducative de la trousse	20
Fiche de conseils 4: À quoi sert la trousse ?	22
Quiz	23
Activité 5 Introduction aux droits de l'enfant	26
Questions sur les droits des enfants et la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>	29
Activité 6 Jeux animés par les participants	33
Activité 7 Prochaines étapes?	34
Fiche de conseils 6: 5 trucs pour favoriser l'utilisation de la trousse	36
Fiche de conseils 7: Cinq actions au bout de mes doigts !	38
Jouons!	39
Évaluation	40
Évaluation	41

Introduction

Ce manuel vise les personnes telles que les coordonnateurs des camps de jour, les responsables des organisations communautaires et les formateurs professionnels qui souhaitent renforcer leur capacité à utiliser la trousse *On ne joue pas avec les droits* ou à former celles et ceux qui souhaitent le faire.

Cet atelier d'orientation pourra faire partie de la formation de base du personnel des camps et également servir de formation complémentaire afin d'équiper le personnel des camps avec les outils nécessaires pour promouvoir les droits humains et l'interculturalisme, pour lutter contre la discrimination et pour prévenir et résoudre des conflits. Le groupe cible de cet atelier est constitué de celles et ceux qui travaillent directement avec des enfants.



Contexte

Cet atelier d'orientation fait partie du projet *Prévention du racisme et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à participer à une société multiculturelle*.

Dans le cadre de ce projet, Equitas travaille en collaboration avec des autorités municipales et des organisations communautaires afin de mettre en place des stratégies efficaces visant à promouvoir la diversité et les relations interculturelles harmonieuses en combattant la discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la culture, le genre et l'orientation sexuelle, avec la participation active des enfants et des jeunes. Ce but sera atteint par l'intégration de l'éducation non formelle aux droits humains dans des initiatives spécifiques destinées aux enfants, telles que les camps d'été.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

1. Sensibiliser les autorités municipales et leurs partenaires dans les communautés quant aux opportunités existantes et à l'importance de promouvoir l'inclusion, la non-discrimination, le multiculturalisme et les droits humains dans leurs programmes auprès des enfants;
2. Renforcer la capacité des agences municipales et des organisations communautaires dans différentes communautés à travers le pays à mettre en œuvre des programmes éducatifs relatifs aux droits humains et au multiculturalisme auprès des enfants;
3. Sensibiliser les jeunes et les enfants aux attitudes et comportements discriminatoires, faciliter l'intégration des valeurs fondamentales du multiculturalisme, de la non-discrimination, des droits humains et la résolution pacifique des conflits dans leurs comportements et attitudes, et réduire les conflits à long terme;
4. Développer des stratégies durables afin d'intégrer les thèmes de l'inclusion, de la non-discrimination, du multiculturalisme, de la résolution des conflits et des droits humains dans les programmes d'éducation non formelle de différentes communautés ciblées;
5. Partager les leçons apprises au travers du programme avec les dirigeants des municipalités et des organisations communautaires à travers le pays afin de faciliter le développement de stratégies nationales, provinciales et locales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web d'Equitas :

Objectifs de l'atelier

Cet atelier destiné au personnel de première ligne (i.e. ceux qui travaillent directement avec des enfants) vise à renforcer leurs capacités à promouvoir les droits humains et le multiculturalisme, à lutter contre la discrimination et à prévenir et résoudre des conflits à l'aide de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

À la fin de la formation, les participantes et les participants devraient :

- Avoir acquis une compréhension plus approfondie de l'importance de promouvoir les valeurs telles que la collaboration et le respect auprès des enfants;
- Être outillés pour utiliser les jeux de la trousse dans leur travail avec les enfants;
- Être mieux outillés pour mener des discussions en groupe avec les enfants après les jeux.

Equitas

Organisation non gouvernementale sans but lucratif, **Equitas** a été créé en 1967 par un groupe d'éminents intellectuels, juristes et militants des droits de la personne canadiens, avec le mandat de faire progresser la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale au moyen de programmes d'éducation et de formation.

Depuis lors, Equitas est devenu un leader mondial dans le domaine de l'éducation aux droits humains. Nos programmes de renforcement des capacités, tant au Canada qu'à travers le monde, ont aidé des organisations de la société civile et les institutions gouvernementales à participer efficacement aux débats sur les droits humains, à combattre les attitudes et pratiques discriminatoires et à faire avancer d'importantes réformes politiques et législatives menant au renforcement de la protection et à la réalisation des droits humains.

Les programmes d'éducation aux droits humains d'Equitas visent à développer les connaissances, à renforcer les capacités et à promouvoir l'action autour de thèmes tels que la création et le renforcement d'institutions nationales des droits humains indépendantes; la formation de formatrices et formateurs d'ONG; l'éducation aux droits humains dans les écoles; l'éducation aux droits humains informelle auprès des enfants et des jeunes; la formation en observation et plaidoyer des droits humains; la protection des droits de groupes spécifiques, y compris les femmes, les travailleuses et travailleurs migrants, les enfants et les minorités; la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels.

Remerciements

L'équipe de travail suivante a réalisé ce manuel de formation.

- Jean-Sébastien Vallée, Spécialiste en éducation
- Annie Pettigrew, Spécialiste en éducation
- Paul McAdams, Spécialiste principale en éducation Senior
- Vincenza Nazzari, Directrice de l'éducation

- Julie Kon Kam King, Chargée principale de programme
- Laura Butler, Chargée de programme
- Angie (Mapara) Osachoff, Coordonnatrice du projet *On ne joue pas avec les droits*, Vancouver.

Ce projet et manual sont rendus possibles grâce au soutien financier du groupe financier de la Banque TD; de Citoyenneté et Immigration Canada – Programme du multiculturalisme; de Telus; de la Ville de Montréal, par l’entremise de la Direction de la diversité sociale; du ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles du Québec; de la Fondation du Grand Montréal; de la Vancouver Foundation; et de la Winnipeg Foundation.

Horaire

Heure	Activité	Titre
9:00 – 9:10		Bienvenue L'animateur présente les objectifs, la méthodologie et le contenu de l'atelier.
9:10 – 9:30	Activité 1	Faire connaissance Les participant(e)s et les animateurs jouent un jeu de la trousse pour se présenter.
9:30 – 9:45	Activité 2	Code de vie Les participant(e)s développent des règles de groupe pour travailler de façon efficace en tant que groupe.
9:45 – 10:10		Jouons!
10:10 – 10:30	Activité 3	Les valeurs de la trousse Les participant(e)s participent à une activité et une discussion concernant les valeurs promues par la trousse. L'animateur présente quelques résultats liés à l'utilisation de la trousse l'an passé.
10:30 – 10:45	Pause	
10:45 – 11:00		Jouons!
11:00 – 11:30	Activité 4	Présentation de la trousse L'animateur présente la trousse, les fiches de référence et les concepts de base.
11:30 – 12:30	Activité 5	Introduction aux droits des enfants Les participant(e)s approfondissent leurs connaissances sur les droits des enfants.
12:30 – 1:30	Diner	
1:30 – 3:00	Activité 6	Jeux animés par les participant(e)s Les participant(e)s préparent et animent quelques jeux en petits groupes et les animent.
3:00 – 3:15	Pause	
3:15 – 3:45	Activité 7	Prochaines étapes? Les participant(e)s discutent de la manière de mettre en oeuvre la trousse ONJPAD dans leurs organisations et comment former leurs collègues, lorsque pertinent.
3:45 – 4:00		Jouons!
4:00 – 4:15	Activité 8	Évaluation L'animateur mène une évaluation de l'atelier.

Activité 1 Faire connaissance

Objectifs

Faire connaissance avec les participant(e)s et expérimenter l'un des jeux de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Durée

15 min

Description

Dans cette activité les participant(e)s se présenteront aux autres membres du groupe

15 min Étape A Activité brise-glace

Pour permettre aux participantes et participants de faire connaissance, l'animatrice ou l'animateur les invite à prendre part à une activité brise-glace de la trousse (voir la liste ci-après).

Au cours de cette activité, les participantes et participants se présentent (leur nom, leur fonction, le nom de leur organisation) et parlent d'une expérience positive relative à leur travail avec les enfants et de ce qui les motive à travailler avec les enfants.

Dans la trousse: Jeux brise-glace

05: Le tour du monde en cerceau

18: Chercher des ressemblances et découvrir la différence !

22: Dans l'ordre

54: La tombée du rideau

62: Qu'est-ce que tu fais ?

5 min Étape B Discussion en groupe

L'animatrice ou l'animateur dresse le bilan de l'activité à l'étape A.
Questions à explorer :

- Qu'est-ce que vous avez aimé avec ces jeux ?
- Avez-vous appris de nouvelles choses sur les membres du groupe ?
- Quelles autres activités pourrait-on utiliser pour « faire connaissance » ?

Fin de l'activité ■

Activité 2 Code de vie

Objectif

- Déterminer des règles pour travailler de façon efficace en tant que groupe.

Durée

15 min

Description

Durant cette activité, les participant(e)s développeront des règles de base pour l'atelier et parleront de l'importance d'établir un code de vie avec les enfants.

15 min

Code de vie

L'animatrice ou l'animateur invite les participant(e)s à partager leurs idées sur des règles de base pour instaurer une dynamique de groupe efficace durant cet atelier. Ces derniers peuvent se reporter aux techniques qu'ils utilisent avec les enfants et à leur expérience dans le domaine. Se reporter au tableau ci-après et/ou à la trousse, référence 09, *Établir un code de vie en groupe*.

L'animatrice ou l'animateur anime une discussion à partir des questions suivantes :

- Pourquoi faut-il établir des règles de base avec votre groupe?
- Comment peut-on impliquer les enfants dans l'établissement des règles de comportement (code de vie)?
- Comment peut-on s'y prendre pour établir des règles de comportement avec les enfants (suggestion d'un processus) ?
- Avez-vous des trucs pour aider les enfants à respecter ces règles?

Dans la trousse

Extraits de la fiche de référence 09: Établir un code de vie en groupe

Lorsqu'on travaille en groupe, établir des règles de base avec le groupe peut contribuer à mieux gérer les problèmes de comportement, à aider les enfants à s'appropriier ces règles et à s'engager à les respecter. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques pour établir des règles de comportement avec votre groupe.

Comment établir un code de vie avec les enfants?

- Demandez aux enfants pourquoi un groupe devrait se doter d'un code de vie
- Donnez des exemples de consignes, bonnes ou mauvaises
- Encouragez les enfants à proposer les consignes qu'ils croient nécessaires
- Obtenez l'accord de tous les membres du groupe

Comment aider les enfants à respecter le code de vie?

- Rappelez aux enfants leurs engagements
- Faites appel au groupe pour régler les problèmes
- Appliquez les consignes et les sanctions de façon équitable

Jouons!



Objectif

- Susciter l'intérêt des participants concernant la trousse *On ne joue pas avec les droits*.
- Permettre aux participants de se familiariser avec une fiche de jeu.

Durée

25 min

Description

L'animatrice ou l'animateur mène l'une de ses activités préférées de la trousse et présente le contenu d'une fiche d'activité de la trousse.

10 min

Partie A Animer une des mes activités préférées

L'animatrice ou l'animateur mène l'une de ses activités préférées de la trousse. Il ou elle :

- nomme l'activité et précise le groupe d'âge ciblé;
- mène le jeu et la discussion en groupe;
- souligne les valeurs promues par l'activité;
- explique le but de cette activité et donne un aperçu de la section « Intérêt de l'activité » sur la feuille.

Après l'activité, une brève discussion se déroule sur les changements que les activités, la trousse et l'approche peuvent apporter.

Questions liées aux changements et aux valeurs à prendre en compte :

- Quand vous pensez aux valeurs (inclusion, coopération, respect, etc.), quels changements à long terme, selon vous, les jeux et l'approche de la trousse peuvent apporter aux enfants, à votre organisation et à vous-même?
- Ces changements sont-ils réalistes?
- Croyez-vous que ces changements se feront facilement? Pourquoi?

L'animateur présente la fiche de son jeu coup de cœur :

- Il distribue des photocopies de la fiche de jeu et présente sa structure en s'aidant du schéma Structure d'une fiche de jeu (Fiche de conseils 1).
- Il mentionne que ce jeu est tiré de la trousse *On ne joue pas avec les droits* et présente la trousse.

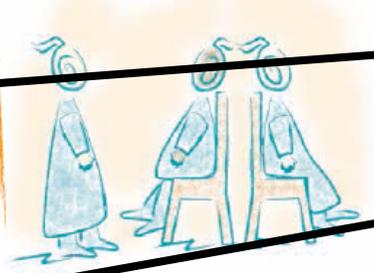
Fin de l'activité ■

On ne joue pas avec les droits

Activité 01
Collaboration

La chaise coopérative

Âge :	6 - 8 ans
Durée :	15 minutes
Endroit :	Intérieur/Extérieur
Taille du groupe :	8 - 15
Rythme :	Actif
Matériel requis :	Une chaise ou une feuille de papier journal par personne et de la musique
Valeur essentielle :	Collaboration
Valeur secondaire :	Inclusion



Références

Pour vous aider à animer cette activité, consultez les fiches de référence suivantes :

- 06 – Les valeurs de la trousse;
- 13 – Choisir et animer une activité;
- 14 à 17 – La discussion en groupe.

Intérêt de l'activité

Faire l'expérience des sentiments d'inclusion et d'exclusion et réfléchir :

- aux façons de collaborer pour inclure les autres;
- aux façons de collaborer pour obtenir des résultats positifs.

Droits et responsabilités

Droit à la non-discrimination (Article 2)

Pour que nous puissions jouir de ce droit, nous devons inclure les autres.

But du jeu

Chaque enfant est invité à trouver une place pour s'asseoir.

Déroulement

1. Disposez les chaises en cercle. Au début, il doit y avoir au moins une chaise par enfant.
2. Jouez au jeu classique de la chaise musicale. Faites jouer la musique et invitez le groupe à danser autour du cercle formé par les chaises. Indiquez aux enfants qu'ils doivent trouver une chaise sur laquelle ils pourront s'asseoir lorsque la musique s'arrêtera.
3. Avant de reprendre la musique, retirez une chaise. L'enfant qui ne trouvera pas de chaise lorsque la musique s'arrêtera de nouveau sera éliminé. Procédez de cette façon en éliminant une chaise à chaque tour. Continuez ainsi pendant 2 ou 3 tours.

Numéro de l'activité

Valeur essentielle promue par le jeu; Couleur associée pour repérage rapide

Cadre synthétique d'information pratique

Réfère aux ressources présentées dans les fiches de référence

Présente la finalité de l'activité

Présente le lien entre le jeu, les valeurs et les principes des droits

Présente les indications nécessaires pour réaliser le jeu dans un langage clair

Présentation d'une fiche de jeu (2)

On ne Joue pas avec les droits Activité 01

4. Au quatrième tour, proposez aux enfants déjà éliminés de reprendre le jeu et lancez un défi à tous les enfants : « Lorsque la musique s'arrêtera de nouveau, essayez de trouver un moyen pour que tout le monde trouve une place. » Ne proposez pas de solution et laissez aux enfants le soin de trouver une façon de procéder. Les enfants découvriront vite qu'ils peuvent s'asseoir sur les genoux de quelqu'un; se tenir debout sur une chaise pour faire de la place à un autre; etc.

5. Continuez à retirer une chaise à chaque tour et à éliminer les enfants qui ne trouvent pas de place. Le jeu deviendra de plus en plus difficile au fur et à mesure que le nombre de chaises diminuera.

6. Félicitez les enfants qui réussissent à se maintenir dans le jeu en incluant les autres. Soulignez leur créativité.

7. Le jeu prend fin lorsqu'il ne reste qu'une seule chaise. Les enfants qui réussiront à se maintenir dans le jeu jusqu'à la fin gagneront la partie.

Discussion en groupe

À la fin du jeu, proposez aux enfants de réfléchir à l'expérience qu'ils viennent de vivre. Les questions ci-après pourront vous aider.

Exprimer

- Avez-vous aimé ce jeu ?
- Quelqu'un vous a-t-il fait une place durant le jeu ? Comment vous êtes-vous sentis ?

Réfléchir

- Avez-vous déjà joué à la chaise musicale ? En quoi ce jeu-ci est-il différent ?
- Avez-vous essayé d'aider les autres durant le jeu ? Qu'avez-vous fait ?
- Qui a gagné dans ce jeu ?

Proposer des actions

- Que pouvez-vous faire pour inclure les autres quand vous jouez ?
- Que pouvons-nous faire d'autre chaque jour pour inclure les autres ?

Adaptation de l'activité suggérée dans le site Global Village, http://www.globalvillage2006.org/vids_something_about/co_operative/co_operative_chairs (21 mars 2008).

D'autres jeux sont disponibles pour téléchargement à l'adresse Internet suivante:
<http://www.equitas.org/trousse/>



Présente des questions pour alimenter et approfondir la réflexion sur les valeurs essentielles

Activité 3 Les valeurs de la trousse

Objectifs

- Se familiariser avec les valeurs promues par la trousse.
- Réfléchir à l'importance de ces valeurs dans le contexte des camps de jour.

Durée

20 min

Description

Cette activité est divisée en deux étapes.

À l'Étape A, les participant(e)s choisissent une valeur significative pour eux et échangent avec les autres participant(e)s ayant aussi choisi cette valeur.

À l'Étape B, les participant(e)s participent à une discussion sur l'importance de promouvoir ces valeurs au camp.

10 min **Étape A Valeurs promues par la trousse**

Afin d'introduire les participant(e)s aux valeurs promues dans la trousse, l'animateur ou l'animatrice affiche les 7 valeurs promues dans la trousse (écrites sur de grandes feuilles mobiles) à différents endroits dans la salle (Voir **Fiche de conseils 2**).

Les participant(e)s se placent auprès de la valeur qui est, selon eux, la plus significative dans leur travail avec les enfants. En utilisant les questions ci-après, ils discutent ensuite avec les participantes et participants se trouvant auprès de la même valeur et se préparent pour partager les résultats de leur discussion avec le grand groupe. Invitez les participant(e)s à présenter les résultats de leur discussion dans un tableau, un sketch ou une chanson.

- Pourquoi ont-ils choisi cette valeur ?
- Pourquoi est-il important de promouvoir cette valeur dans leur travail avec les enfants ?
- Comment cette valeur est-elle promue dans leurs programmes ?
- Quels défis ont-ils à surmonter lorsqu'ils tentent de promouvoir cette valeur ?

Chaque groupe partagera les résultats de sa discussion avec le groupe entier dans la partie suivante de l'activité.

Chaque groupe peut créer un tableau (une image figée), un sketch ou une chanson pour représenter la valeur qu'il présentera au grand groupe dans la prochaine partie de l'activité.

Présentation et discussion

Chaque équipe présente les résultats de son travail au grand groupe.

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion et présente quelques-uns des résultats recueillis de ceux qui utilisaient la trousse l'an dernier.

- Comment ces valeurs sont-elles liées?
- Pourquoi est-ce important de promouvoir ces valeurs dans votre travail avec les enfants?
- Quelles sont les défis auxquels vous faites face lorsque vous essayez de promouvoir cette valeur? En quoi, les valeurs nommées sont-elles interreliées?

Fin de l'activité ■

En tant que formatrice ou formateur:

Comment expliquerez-vous les valeurs de la trousse à vos collègues? Quelle est le meilleur moyen: présentation, discussion, essayer cette activité avec eux, essayer une nouvelle activité?

Ces valeurs font-elles partie des valeurs de votre organisation ou de la mission de votre organisation?

On ne joue pas avec les droits

Référence 06

Les valeurs de la trousse

Valeurs		Exemples
Collaboration	La collaboration, c'est agir ou travailler ensemble pour atteindre un but commun. Cette valeur englobe l'ensemble des valeurs de la trousse.	Échanger nos idées et mettre en commun nos talents pour réaliser un travail d'équipe significatif pour tous les membres du groupe.
Respect	Le respect, c'est reconnaître que toute personne est importante et doit être traitée avec dignité. Dans le contexte des droits humains, le respect ne se mérite pas; c'est un droit appartenant à toute personne, en toute situation.	Traiter chaque personne avec dignité, en l'appelant par son nom, sans utiliser de surnoms méchants.
Équité	L'équité, c'est accorder à chaque personne la même importance, les mêmes droits et les mêmes chances.	Choisir ensemble des activités qui plaisent autant aux garçons qu'aux filles ou aux plus jeunes qu'aux plus âgés.
Inclusion	L'inclusion, c'est reconnaître que chaque personne est membre à part entière de la société et du groupe.	Imaginer ensemble des façons de modifier une activité afin que tous puissent participer, notamment les enfants qui maîtrisent peu la langue, qui vivent avec un handicap ou qui sont timides.
Respect de la diversité	Le respect de la diversité, c'est reconnaître et valoriser les particularités de chaque personne.	Valoriser les différences au sein du groupe afin que chaque enfant puisse être fier d'être ce qu'il est, de son apparence physique, de ses goûts, de ses habitudes de vie, de ses croyances, de sa façon de s'habiller, de parler ou de penser.
Responsabilité	La responsabilité, c'est agir en pleine conscience, et être prêt à assumer les conséquences de ses actions, ou de ses inactions.	Agir pour le bon fonctionnement du groupe, en respectant les consignes, en ramassant ses effets personnels ou en participant de son mieux.
Acceptation	L'acceptation ¹ , c'est agir pour favoriser la pleine participation de chaque personne, sans distinction.	Encourager chaque enfant à exprimer ses idées sans avoir peur d'être jugé ou rejeté, et ce, quels que soient son âge, son sexe, sa culture, sa religion, son orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

¹ La valeur de l'acceptation utilisée dans cette trousse intègre la notion de tolérance, telle qu'elle est définie par l'Unesco dans la Déclaration de principes sur la tolérance du 16 novembre 1995.

Jouons!

Objectif

- Susciter l'intérêt des participants concernant la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Durée

15 min

Description

L'animateur anime le jeu de la trousse qu'il préfère.

15 min

Étape A Animation du jeu coup de cœur

L'animatrice ou l'animateur mène l'une de ses activités préférées de la trousse. Il ou elle :

- nomme l'activité et précise le groupe d'âges ciblé;
- mène le jeu et la discussion en groupe;
- souligne les valeurs promues par l'activité;
- explique le but de cette activité et donne un aperçu de la section « Intérêt de l'activité » sur la feuille.

Après l'activité, une brève discussion se déroule sur les changements que les activités, la trousse et l'approche peuvent apporter.

Questions liées aux changements et aux valeurs à prendre en compte :

- Quand vous pensez aux valeurs (inclusion, coopération, respect, etc.), quels changements à long terme, selon vous, les jeux et l'approche de la trousse peuvent apporter aux enfants, à votre organisation et à vous-même?
- Ces changements sont-ils réalistes?
- Croyez-vous que ces changements se feront facilement? Pourquoi?

Fin de l'activité ■

Activité 4 Faire connaissance avec la trousse

Objectif

Prendre connaissance des objectifs et du contenu de la trousse.

Durée

30 min

Description

Cette activité comprend 3 étapes.

À l'étape A, vous regarderez un DVD au sujet de la trousse *On ne joue pas avec les droits* et vous prendrez connaissance de la trousse.

À l'étape B, l'animatrice ou l'animateur présentera l'approche éducative de la trousse.

À l'étape C, il y aura un Quiz.

10 min **Étape A Le programme et la Trousse**

L'animatrice ou l'animateur donne de l'information générale sur le programme *On ne joue pas avec les droits!* en procédant de la façon suivante :

1. L'animatrice ou l'animateur fait jouer la Partie 1 (4 min) du DVD *On ne joue pas avec les droits!* pour donner une vue d'ensemble du programme. Cette partie est disponible sur le site Web d'Equitas à <http://equitas.org>
2. Afin de familiariser les participantes et participants avec le contenu de la trousse, l'animatrice ou l'animateur présente ce qui suit :
 - L'ensemble du contenu de la trousse
 - Les fiches de référence
 - L'index des activités par âge, par valeurs et par problème
 - Les activités
 - Les exemples de programmes

10 min

Étape B Présentation de l'approche éducative de la trousse

L'animatrice ou l'animateur présente l'approche éducative de la trousse, qui met l'accent sur les discussions en groupe comme méthode d'apprentissage. (**Fiche de conseils 3**). L'animatrice ou l'animateur présente aussi dans quelles circonstances la trousse est utilisée, en mettant l'accent sur la programmation et l'utilisation de la trousse comme moyens de prévention et d'intervention (**Fiche de conseils 4**).

10 min

Étape C Quiz!

Les participantes et participants prennent part à un quiz qui leur permettra de mieux connaître le contenu de la trousse (Voir le **Quiz sur la trousse dans ce manuel**). L'animatrice ou l'animateur répartit le groupe en équipes et mène le quiz. Chaque équipe gagne un point pour chaque bonne réponse. En plus d'une bonne réponse, l'équipe doit dire sur quelle fiche de référence la réponse a été trouvée.

Fin de l'activité ■

En tant que formatrice ou formateur:

Avez-vous d'autres moyens de présenter le contenu de la trousse?
Comment pouvez-vous former votre personnel sur les fiches de référence de la trousse?

Fiche de conseils 3: L'approche éducative de la trousse**Quelle est l'approche éducative de la trousse ?**

Cette approche aide à développer une prise de conscience fondée sur l'expérience et la réflexion critique chez les enfants.

Cette approche engage activement les enfants dans leur propre processus d'apprentissage et leur fournit l'occasion de comprendre leurs droits et leurs responsabilités en tant membres de la communauté.

Quel est le but de cette approche ?

Le but est de favoriser une transformation des attitudes et des comportements des enfants en les invitant à intégrer davantage les valeurs des droits humains dans leur vie.

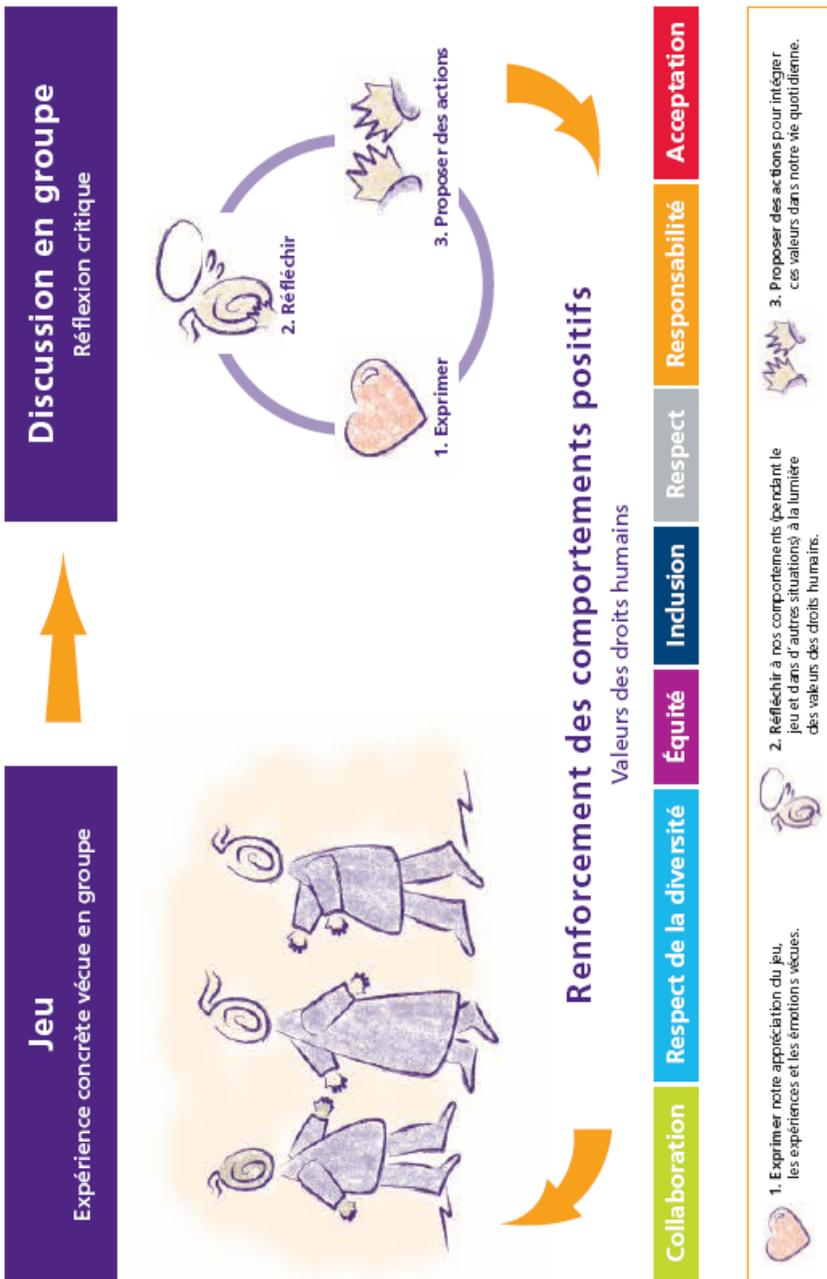
Comment fonctionnent les activités ?

La réalisation d'un jeu permet aux enfants de vivre une expérience concrète et commune au groupe à partir de laquelle ils pourront apprendre.

Chaque jeu est suivi d'une discussion en groupe qui permet d'engager les enfants dans un processus de réflexion critique.

L'animation du jeu (expérience concrète) et de la discussion en groupe (réflexion critique) favorise une prise de conscience chez l'enfant et le renforcement des comportements positifs qui se fondent sur les valeurs des droits humains.

L'approche éducative de la trousse



<p>La trousse a été conçue pour aider le personnel et les coordonnateurs des camps dans leur travail avec les enfants.</p> <p>La trousse permet aux utilisateurs de promouvoir les droits humains, la diversité et des relations interculturelles harmonieuses. Elle contribue aussi à la résolution pacifique des conflits.</p> <p>La trousse est à la fois un outil d'animation, un outil de prévention et un outil d'intervention, tel qu'illustré ci-dessous.</p>	
<p>Un outil d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour animer des jeux amusants et dynamiques avec les enfants. • Pour combler des plages horaires de la programmation des camps ou des périodes de transition (temps morts) entre deux activités. 	<p>« On le fait souvent ce jeu-là [Exclusion par le nombre, 07]. Les enfants l'aiment. Ok là on a 10 minutes à tuer, alors on fait ce jeu-là. Je l'ai fait deux fois cette semaine. »</p>
<p>Un outil de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour prévenir l'apparition de conflits. • Pour promouvoir des valeurs positives, telles que le respect, l'inclusion et la collaboration. 	<p>« J'ai fait l'activité. Établir des règles de comportement avec mon groupe (Guide pratique). On a choisi les règles ensemble. Maintenant, ils se sentent responsables face aux règles. Je trouve que ça installe l'esprit de groupe. »</p> <p>« Ils ont fait le Tour du monde dans un cerceau (05) et la monitrice a dit : S'il n'y a personne qui coopère ça ne marchera jamais. Pour réussir un jeu, il faut jouer en équipe. Ça a aidé par après. »</p>
<p>Un outil d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour résoudre des conflits pacifiquement. • Pour répondre aux incidents qui arrivent dans les camps : des insultes racistes, l'exclusion d'un enfant, une bagarre, etc. 	<p>« Mes moniteurs ont fait le jeu Roche-papier-conflits (22) plusieurs fois, parce qu'il y avait beaucoup de conflits. Ça a très bien marché. J'ai dû faire une intervention auprès de Samuel à cause d'un conflit et je lui ai demandé s'il se souvenait de ce qu'il fallait faire. Il se souvenait de l'essentiel et il l'a mis en application. »</p> <p>« Il y avait un jeune habitué à faire de l'exclusion, surtout basée sur le physique et la couleur. [Après le jeu Inclusion... exclusion (20)], il a compris que ce n'était pas agréable de se faire exclure pour des raisons de toute évidence futiles. Il ne le fait presque plus. »</p>

Quiz¹

Veillez répondre à toutes les questions et donner le numéro de la fiche de référence sur laquelle vous avez trouvé chaque réponse.

1. Pourquoi les droits humains sont-ils importants?

Réponse :

Les droits humains sont importants parce qu'ils protègent notre droit de vivre dans la dignité ce qui inclut le droit à la vie, le droit à liberté et le droit à la sécurité. (Fiche de référence 01)

2. Quels sont les principes directeurs de la *Convention relative aux droits de l'enfant*?

Réponse :

- a. Non-discrimination et égalité des chances (Article 2)
- b. Intérêt supérieur de l'enfant (Article 3)
- c. Droit à la survie et au développement personnel (Article 6)
- d. Participation (Article 12)

(Fiche de référence 02)

3. Deux droits traitent expressément de l'éducation. Quels sont-ils et qu'énoncent-ils?

Réponse : Article 28. Tu as le droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités. **Article 29.** L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. (Fiche de référence 03)

4. Qu'est-ce que le respect?

Réponse : Le respect, c'est reconnaître que toute personne est importante et doit être traitée avec dignité. Dans le contexte des droits humains, le respect ne se mérite pas; c'est un droit appartenant à toute personne, en toute situation. (Fiche de référence 06)

5. Veuillez donner trois façons de promouvoir les valeurs de la trousse.

Réponse :

- a. Intégrer ces valeurs dans les objectifs de nos programmes.
- b. Afficher ces valeurs.
- c. Proposer d'établir ensemble un code de vie en accord avec ces valeurs.
- d. Choisir des activités en accord avec ces valeurs.

(Fiche de référence 06)

6. Qu'est-ce qui fait qu'un code de vie est efficace?

Réponse :

- a. Il a été élaboré par consensus

¹ Ce quiz a été créé en 2010 par Angie (Mapara) Osachoff, Coordonnatrice du projet *On ne joue pas avec les droits* à Vancouver.

- b. Il est formulé de façon positive
 - c. Il est formulé à la première personne (je)
 - d. Il est utile et applicable
 - e. Il est simple et court
- (Fiche de référence 09)

7. Donnez trois exemples de jeux qui promeuvent la résolution pacifique des conflits.

Réponse :

- a. Dessin-raconte
 - b. Évitions-nous!
 - c. Roche-papier conflit!
 - d. La course contre la colère
 - e. C'est *hot!*...C'est pas *hot!*...
 - f. Les ours et les abeilles
 - g. La pire journée de ma vie
- (Fiche de référence 10)

8. Quel est le but d'une discussion en groupe?

Réponse : La discussion en groupe invite les enfants à réfléchir à **ce qui s'est passé pendant le jeu** et à en **dégager des apprentissages de vie** qu'ils pourront réutiliser dans d'autres contextes. (Fiche de référence 14)

9. Lorsque vous menez une discussion en groupe, que pouvez-vous faire quand certains enfants ont de la difficulté à s'exprimer dans la langue de la discussion?

Réponse :

- a. Si possible faire la traduction.
 - b. Poser des questions très simples auxquelles les enfants peuvent répondre par des gestes.
 - c. Inviter les enfants à dessiner ou à choisir une image qui illustre leurs émotions.
 - d. Essayer certaines variantes proposées sur la fiche de référence 17 et 17A.
- (Fiche de référence 16)

10. Nommez trois façons d'intégrer les activités de la trousse dans votre travail sur une base régulière.

Réponse :

- a. Réserver chaque semaine des périodes de temps.
 - b. Déterminer un nombre minimal d'activités.
 - c. Se fixer un objectif à long terme.
- (Fiche de référence 18)

Questions supplémentaires :

11. Quelles sont les cinq étapes pour animer une activité?

Réponse :

- d. Se préparer.
- e. Expliquer le déroulement.
- f. Animer le jeu.
- g. Terminer le jeu.
- h. Animer la discussion. (Fiche de référence 13)

12. Nommez 2 variantes de discussion en groupe pour chaque groupe d'âge.

Réponse : L'entrevue (6-8), Photo souvenir (6-8), Dessine-moi ton visage (9-10), Tribune téléphonique (11-12), etc. (Fiches de référence 17 et 17A)

Activité 5 Introduction aux droits de l'enfant

Objectifs

- Avoir une vue d'ensemble des droits de l'enfant.

Durée

1 h

Description

Cette activité comprend trois étapes.

À l'**étape A**, les participantes et participants joueront à un jeu tiré de la trousse.

À l'**étape B**, les participantes et participants réfléchiront sur les droits de l'enfant selon une perspective personnelle.

À l'**étape C**, les participantes et participants se familiariseront avec les droits de l'enfant et la *Convention relative aux droits de l'enfant* en se posant des questions les uns les autres.

15 min Étape A Introduction aux droits de l'enfant

- 1) Pour présenter les droits de l'enfant, l'animatrice ou l'animateur mène l'activité 45 tirée de la trousse : Dessine-moi un droit.
- 2) Après le jeu, l'animatrice ou l'animateur mène une discussion.
Questions à explorer :
 - Pourquoi les droits de l'enfant sont-ils importants dans la vie de tous les jours? Dans votre travail?
 - Certains droits sont-ils plus importants que d'autres, selon le contexte? Pourquoi?

20 min Étape B Réflexion individuelle et avec tout le groupe

- 1) L'animatrice ou l'animateur guide les participantes et participants dans un exercice leur permettant de partager certaines de leurs expériences concernant le respect des droits de l'enfant selon une perspective personnelle. Ces derniers prennent quelques minutes pour réfléchir à un moment dans leur vie d'enfant où ils ont senti que leurs droits n'étaient pas ou n'avaient pas été respectés.

- 2) L'animatrice ou l'animateur présente les principes directeurs de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et les inscrit sur une grande feuille.
- 3) Puis, les participantes et participants peuvent partager leur expérience avec tout le groupe s'ils le veulent.

Questions à explorer :

- Quel est le lien entre ces histoires personnelles et les principes de la CRDE, notamment la non-discrimination, le meilleur intérêt de l'enfant, le droit à la survie et la participation?
- Quels droits sont concernés dans ces histoires? Aujourd'hui, dans votre travail, abordez-vous les mêmes droits?



Dans la trousse

Extraits de la fiche de référence 02: Les droits des enfants

Quatre principes servent à interpréter la Convention. Ces principes doivent être respectés pour que tous les enfants puissent jouir de tous leurs droits.

1. **Non-discrimination et égalité des chances**

(Article 2)

Tous les enfants ont les mêmes droits. La Convention s'applique à tous les enfants, peu importe leur origine ethnique, leur religion, leur langue, leur culture, leur sexe, le pays où ils sont nés ou celui où ils vivent, ce que font leurs parents, s'ils sont riches ou pauvres ou s'ils ont un handicap ou non. Tous les enfants doivent avoir les mêmes chances de se développer pleinement.

2. **Intérêt supérieur de l'enfant** (Article 3)

L'intérêt de l'enfant doit être la première préoccupation dans les prises de décisions qui peuvent toucher les enfants. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent réfléchir à leurs conséquences possibles sur les enfants et agir pour leur meilleur intérêt.

3. **Droit à la survie et au développement personnel**

(Article 6)

Les enfants ont le droit à la vie. Les enfants doivent recevoir les soins nécessaires à leur santé physique, mentale et émotionnelle, et pouvoir se développer pleinement sur les plans intellectuel, social et culturel.

4. **Participation** (Article 12)

Les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendus. Les enfants doivent pouvoir s'exprimer au sujet des prises de décision qui les concernent et leurs opinions doivent être prises en considération. Leurs idées et leurs opinions doivent toutefois être considérées en fonction de leur âge, de leur niveau de maturité et de leur meilleur intérêt.

Adaptation des informations fournies sur le site Web de l'Unicef :

www.unicef.org/french

25 min

Étape C Apprendre les uns des autres sur les droits de l'enfant et la *Convention relative aux droits de l'enfant*

- 1) L'animatrice ou l'animateur fait des photocopies des questions ci-jointes et les découpe (Voir Questions sur les droits de l'enfant et la *Convention relative aux droits de l'enfant*)
- 2) L'animatrice ou l'animateur distribue une carte à chaque participante et participant et leur demande d'en prendre connaissance sans la montrer aux autres.
- 3) Les participantes et participants forment ensuite des équipes de 2.
- 4) Chacun pose sa question à l'autre qui doit trouver la réponse, et vice versa. Ils peuvent aussi discuter des réponses et ajouter des éléments.
- 5) Ensuite, chacun fait équipe avec une autre personne pour refaire la même chose.
- 6) L'activité prend fin quand les participantes et participants ont répondu à 10 questions et ont posé leur question à 10 personnes.
- 7) Ils retournent ensuite en cercle et chacun lit sa question et sa réponse au groupe. L'animatrice ou l'animateur peut aussi parler de ses expériences personnelles ou donner de l'information supplémentaire.

Fin de l'activité ■

Questions sur les droits des enfants et la *Convention relative aux droits de l'enfant*

<p>1. Qu'est-ce que la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>?</p>	<p>Réponse : La <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> est un traité international qui reconnaît, au travers de ses 54 articles, les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants.</p>
<p>2. En quelle année la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> a-t-elle été adoptée?</p> <p>a) en 1989 b) en 1975 c) en 2000</p>	<p>Réponse : La <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Saviez-vous que le gouvernement canadien a désigné le 20 novembre Journée nationale de l'enfant afin de commémorer le jour de l'adoption de la Convention?</p>
<p>3. Vrai ou Faux? Dans la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>, on définit l'enfant comme étant une personne âgée de moins de 16 ans.</p>	<p>Réponse : Faux. La <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> définit l'enfant comme étant n'importe quel humain âgé de moins de 18 ans, à moins que la loi d'un pays définisse l'enfant différemment.</p>
<p>2. À quoi servent les droits de l'enfant?</p>	<p>Réponse : Les droits de l'enfant visent à assurer que chaque enfant a la chance d'atteindre son plein potentiel. Les droits de l'enfant sont un outil de protection contre la violence et les abus et favorisent le respect mutuel.</p>
<p>3. Vrai ou Faux? Le Canada a ratifié la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>.</p>	<p>Réponse : Vrai. En décembre 1991, le Canada a ratifié la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>. Conséquemment, selon la loi internationale, il a l'obligation de respecter, protéger et réaliser les droits des enfants au Canada.</p>
<p>4. Vrai ou Faux? En ratifiant la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>, un instrument international, le Canada a l'obligation de respecter les droits des enfants à l'échelon national.</p>	<p>Réponse : Vrai. La <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> exige que le gouvernement respecte et soutienne les droits des enfants, surtout par l'entremise des lois qu'il élabore à l'échelon national. Souvenons-nous que pour qu'un enfant puisse jouir entièrement de ses droits, les principes fondamentaux de la Convention doivent être respectés et promus par tous les membres de la société, des parents aux éducatrices et éducateurs, aux enfants eux-mêmes.</p>

<p>5. Vrai ou faux? Tous les pays du monde ont ratifié la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>.</p>	<p>Réponse : Faux. Bien que la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> ait été ratifiée par plus de pays que n'importe quel autre traité, deux pays ne l'ont pas ratifié : la Somalie et les États-Unis. La Somalie n'a pas de gouvernement reconnu et conséquemment ne peut ratifier la Convention. Les États-Unis ont fait connaître leur intention de la ratifier.</p>
<p>6. Pouvez-vous nommer les principes directeurs de la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>?</p>	<p>Réponse : Il y a quatre principes directeurs qui représentent les exigences sous-jacentes pour que tous les droits de la Convention soient réalisés.</p> <p>A) Non-discrimination et égalité des chances B) Intérêt supérieur de l'enfant C) Droit à la survie et au développement D) Participation</p> <p>Pour en savoir plus sur les principes, lire la Fiche de référence 02 dans la <i>trousse On ne joue pas avec les droits</i>.</p>
<p>7. Nommez 10 droits de l'enfant.</p>	<p>Réponse : La <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> énonce 54 droits dont : Droit à la vie; Droit à l'éducation; Droit de pratiquer une religion; Droit aux soins de santé; Droits à la nourriture; Droit au repos; Droit à la protection contre les abus sexuels; Droit à l'aide juridique; Droit à la vie privée; Droit à l'égalité des chances; Droit à l'information; Droit de choisir ses amis; Droit d'être protégé des abus; Droit à un nom; Droit de vivre avec ses parents; Droit à un environnement sain; Droit des enfants souffrant d'un handicap de vivre dans la dignité et le respect pour leur autonomie.</p> <p>Pour la liste complète de ces droits, se reporter à la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i> dans le langage des enfants - Fiche de référence 03, <i>trousse On ne joue pas avec les droits</i>.</p>
<p>8. Que pensez-vous de cet énoncé : « Les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendus. »</p>	<p>Réponse personnelle</p> <p>Cela fait partie de l'article 12 de la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>. La participation des enfants est l'un des principes directeurs de la Convention. Les enfants doivent avoir la chance d'exprimer leurs opinions sur les décisions qui les concernent et leurs opinions doivent être prises en</p>

	<p>compte. Il ne faut pas oublier l'âge, le niveau de maturité et l'intérêt supérieur de l'enfant au moment de tenir compte de ses idées et opinions.</p>
<p>9. Que pensez-vous de cet énoncé : « Tous les enfants ont les mêmes droits. »</p>	<p>Réponse personnelle Cela fait partie de l'article 2 de la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>. La non-discrimination et l'égalité des chances est l'un des principes directeurs de la Convention, lequel s'applique à tous les enfants, peu importe leur origine ethnique, religion, langue, culture et sexe. Peu importe d'où ils viennent ou où ils vivent, ce que font leurs parents, qu'ils soient handicapés ou non ou qu'ils soient riches ou pauvres. Tous les enfants doivent avoir les mêmes chances pour atteindre leur plein potentiel.</p>
<p>10. Que pensez-vous de cet énoncé : « Quand les adultes prennent des décisions concernant les enfants, ils doivent réfléchir à l'impact de ces décisions sur les enfants. »</p>	<p>Réponse personnelle Cela fait partie de l'article 3 de la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>. Le meilleur intérêt de l'enfant est l'un des principes directeurs de la Convention. Ce principe est le premier dont il faut tenir compte au moment de prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur les enfants.</p>
<p>11. Que pensez-vous de cet énoncé : « Les enfants ont droit à la vie, à la survie et au développement. »</p>	<p>Réponse personnelle Cela fait partie de l'article 6 de la <i>Convention relative aux droits de l'enfant</i>. Le droit à la vie, à la survie et au développement est l'un des principes directeurs de la Convention. Les enfants doivent recevoir les soins nécessaires pour assurer leur santé physique, mentale et émotionnelle ainsi que leur développement intellectuel, social et culturel.</p>
<p>12. Pourquoi est-ce important de s'assurer que les enfants comprennent qu'ils ont des droits et des responsabilités?</p>	<p>Réponse personnelle Pour que les droits de l'enfant soient respectés, tout le monde, y compris les enfants, doit d'abord reconnaître que chaque personne a les mêmes droits et adopter des attitudes et comportements de respect, d'inclusion et d'acceptation.</p>
<p>13. Quel genre d'activités pourriez-vous mener pour promouvoir les droits de l'enfant dans votre organisation ou votre collectivité?</p>	<p>Réponse personnelle Suggestions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parlez des droits de l'enfant et décorez votre espace avec des exemples. On peut

	<p>trouver un cahier à colorier sur les droits de l'enfant sur le site Web http://rightsofchildren.ca/wp</p> <ul style="list-style-type: none">• Créez une bannière sur les droits de l'enfant ou faites-le collectivement.• Choisissez l'une des valeurs <i>On ne joue pas avec les droits!</i> à promouvoir chaque semaine dans votre organisation et jouez à des jeux de la trousse.• Organisez une journée <i>On ne joue pas avec les droits!</i> – Reportez-vous au projet Journée <i>On ne joue pas avec les droits!</i> dans la trousse.
--	---

Activité 6 Jeux animés par les participants

Objectif

Permettre aux participants d'animer des activités de la trousse et mener des discussions en groupe.

Durée

1 hr 30 min

Description

15 min **Étape A Travail en groupes**

L'animateur forme des groupes de travail et confie à chaque groupe l'organisation d'un jeu de la trousse qu'ils pourront ensuite animer.

1 hr **Étape B Animation de jeux par des participants**

L'animatrice ou l'animateur mène l'une de ses activités préférées de la trousse. Il ou elle :

- nomme l'activité et précise le groupe d'âge ciblé;
- mène le jeu et la discussion en groupe;
- souligne les valeurs promues par l'activité;
- explique le but de cette activité et donne un aperçu de la section « Intérêt de l'activité » sur la feuille.

Après l'activité, une brève discussion se déroule sur les changements que les activités, la trousse et l'approche peuvent apporter.

Questions liées aux changements et aux valeurs à prendre en compte :

- Quand vous pensez aux valeurs (inclusion, coopération, respect, etc.), quels changements à long terme, selon vous, les jeux et l'approche de la trousse peuvent apporter aux enfants, à votre organisation et à vous-même?
- Ces changements sont-ils réalistes?
- Croyez-vous que ces changements se feront facilement? Pourquoi?

Fin de l'activité ■

En tant que formatrice ou formateur:

Comment montrer au personnel qui animera les activités à faire les discussions de manière efficace et avec confiance?

Activité 7 Prochaines étapes?

Objectifs

- Préciser les attentes en termes d'utilisation de la trousse.
- S'approprier différentes stratégies pour intégrer concrètement la trousse dans les animations avec les enfants.

Durée

30 min

Description

10 min Étape A Préciser les objectifs

L'animateur précise les objectifs souhaitables en termes d'utilisation de la trousse.

L'animateur présente aussi les fiches de référence 18 de la trousse, « Intégrer la trousse dans sa programmation », et 19, « Planification et suivi en équipe » avec quelques idées qui permettront au camp de réaliser ses objectifs. Il ou elle invite les participants à identifier différentes stratégies qui pourraient être utilisées pour réaliser ces objectifs. Voici quelques exemples (voir aussi les suggestions dans la **Fiche de conseils 6**)

Exemples d'objectifs pour l'utilisation de la trousse	Exemples d'actions pour atteindre ces objectifs
Former des collègues sur la façon d'utiliser la trousse.	Prévoir 10 minutes durant chaque réunion du personnel pour parler de la trousse, son approche et peut-être faire l'expérience de certains jeux avec des collègues.
Tous les leaders mènent 3 jeux par semaine.	Chaque vendredi, tous les leaders choisissent 3 jeux et les incorporent à leur horaire de la semaine suivante.
Réserver 2 heures par semaine pour jouer à des jeux de la trousse.	Les mardis et jeudis, de 16 h à 17 h, les enfants prennent part aux jeux de la trousse. Chaque lundi, les leaders préparent les jeux pour ces périodes.
Utiliser certains jeux de la trousse pour meubler des périodes de transition (temps d'arrêt)	Chaque leader choisit entre 5 et 10 jeux de 15 minutes et les intègre, au besoin, dans leur programmation quotidienne.

15 min

Étape B Plan d'action

Les participants se divisent en petits groupes pour noter cinq actions concrètes qu'ils peuvent poursuivre pour faciliter la mise en œuvre de la trousse dans leur organisation ou camp. Pour ce faire, ils utiliseront le modèle de la main Cinq actions au bout de mes doigts (**Feuille de conseils 7**). À la fin ils présentent leurs actions au groupe.

Fin de l'activité ■

Fiche de conseils 6: 5 trucs pour favoriser l'utilisation de la trousse

Truc 1 : Notez les jeux que vous voulez animer dans votre planification de la semaine

« Les moniteurs devaient inclure des jeux dans leur planification hebdomadaire et les adapter aux sous thèmes de la semaine. »

- Des exemples de programmation sont inclus dans la trousse.

Suggestion d'intégration des activités de la trousse dans la programmation hebdomadaire					
Groupe 6-8 ans					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi	Jeux de rôle	Jeux de société	Jeux de construction	Jeux de rôle	Jeux de société
Soir			Jeux de construction		
Après-midi					

Truc 2 : Parlez de la trousse dans vos réunions d'équipe

« Moi ce qui m'a motivée à utiliser la trousse, c'est cette animatrice qui m'a dit « Ah, essaye tel jeu, ça va être bon avec ton groupe ! »

- Proposez qu'une personne par semaine présente un jeu de la trousse.
- Parlez des jeux que vous avez faits : de ce qui a ou n'a pas fonctionné.
- Questionnez les autres sur les jeux qu'ils ont essayés.



Expérimenter des jeux en équipe est une bonne façon de se familiariser avec la trousse.

Truc 3 : Demandez à un coordonnateur ou à un autre animateur d'animer un nouveau jeu avec vous

« Je disais aux animateurs : si tu veux que je vienne t'aider, avertis-moi et je vais le faire. »

« Pour la première fois, c'est la coordonnatrice qui a fait le jeu et elle a demandé aux animateurs de jouer avec les enfants pendant le jeu. »



À deux, ça va deux fois mieux !

Truc 4 : Essayez un nouveau jeu par semaine

« Il a fait Le jeu le plus bruyant du monde (21). Ça a très bien marché ! Les jeunes étaient très calmes ensuite. Ils écoutaient mieux. Ils ont compris l'écoute grâce au jeu. »

« Après Exclusion par le nombre (07), les enfants étaient beaucoup plus gentils dans la division d'équipe. Il y a eu moins de chicanes là-dessus. »

« J'avais un groupe assez agité qui se battait et se chicanait. J'ai décidé de faire Roche-Papier-Conflic (22). Ça marchait. Je l'ai utilisé tout l'été. »



Et pourquoi ne pas afficher au babillard un jeu vedette par semaine ?

Truc 5 : Refaites les jeux que les enfants aiment

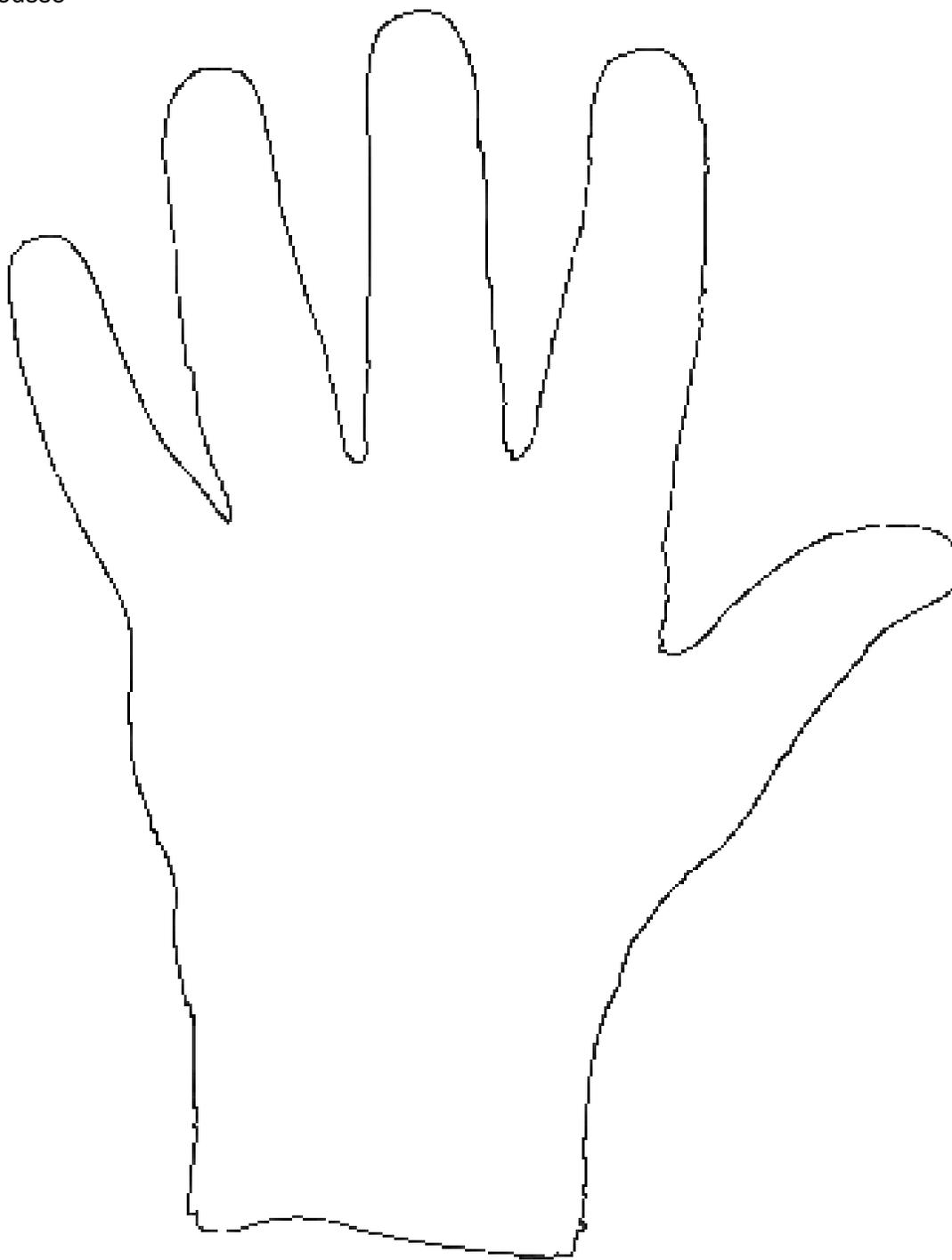
« Nous avons fait La chaise coopérative (01) très souvent. Les enfants disaient qu'ils étaient tous amis pendant ce jeu. Ça été notre numéro 1 cet été, tous jeux confondus ! »

« Moi j'ai fait Roche-Papier-Conflic (22) parce que c'est un jeu populaire ici. »



Fiche de conseils 7: Cinq actions au bout de mes doigts !

Identifiez **5 actions** que **vous** entreprendrez cet été pour encourager l'utilisation de la trousse



Jouons!



Objectif

- Susciter l'intérêt des participants à l'égard de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Durée

15 min

Description

L'animateur anime le jeu de la trousse qu'il préfère.

15 min **Étape A Un jeu coup de cœur**

L'animatrice ou l'animateur mène l'une de ses activités préférées de la trousse. Il ou elle :

- nomme l'activité et précise le groupe d'âge ciblé;
- mène le jeu et la discussion en groupe;
- souligne les valeurs promues par l'activité;
- explique le but de cette activité et donne un aperçu de la section « Intérêt de l'activité » sur la feuille.

Après l'activité, une brève discussion se déroule sur les changements que les activités, la trousse et l'approche peuvent apporter.

Questions liées aux changements et aux valeurs à prendre en compte :

- Quand vous pensez aux valeurs (inclusion, coopération, respect, etc.), quels changements à long terme, selon vous, les jeux et l'approche de la trousse peuvent apporter aux enfants, à votre organisation et à vous-même?
- Ces changements sont-ils réalistes?
Croyez-vous que ces changements se feront facilement?
Pourquoi?

Fin de l'activité ■

Évaluation

Objectif

Évaluer ce que les participants ont aimé et moins aimé de cet atelier.

Durée

5 min

Description

L'animateur distribue aux participants des photocopies du questionnaire d'évaluation (voir ci-après) et les invite à le compléter.

Fin de l'activité ■

Évaluation

1. Les objectifs ont-ils été atteints ?	Je suis fortement en désaccord	Je suis en désaccord	Je suis en accord	Je suis fortement en accord
a) Cet atelier m'a sensibilisé à l'importance de promouvoir des valeurs comme la collaboration et le respect auprès des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) J'ai expérimenté quelques jeux convenablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Je me sens bien outillé pour animer des jeux de la trousse dans mon travail avec les enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Je me sens bien outillé pour mener les discussions en groupe avec les enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Ce que j'ai appris m'aidera à relever les défis auxquels je fais face dans mon travail avec les enfants (par exemple l'intimidation, l'exclusion, des conflits, le racisme, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Ce que j'ai trouvé le plus utile dans cet atelier d'orientation :				
g) Ce que j'ai trouvé le moins utile dans cet atelier d'orientation :				
h) Est-ce que vous vous sentez prêt à utiliser la trousse ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si vous avez répondu non, de quoi auriez-vous besoin en plus pour vous sentir prêt ?				
i) Est-ce que vos idées et vos opinions ont changé suite aux activités et aux discussions que nous avons menées au cours de l'atelier ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez expliquer votre réponse :				

j) Ce que je suggère pour améliorer cet atelier d'orientation :
k) Commentaires généraux :

Merci !